

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 26 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de conférence de la CC Centre Tarn à Réalmont, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2025
Référence : D 2024.15

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 12
Voix délibératives : 12

Titulaires présents : J-Claude CLERGUE, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, Bernard BOUVIER, Sylvie GRAVIER, Bruno BOUSQUET, J-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX

Suppléants présents avec voix délibérative : Serge BOURREL, Alain BOYER,

Titulaires excusés : J-Marc BALARAN, Christine BARRILLIOT, J-Louis BOUSQUET, Françoise EMERIAUD, Christian PUECH, Fatima SELAM, Didier SOMEN, J-Claude MADAULE, Marie-Claude ROLLAND, Pascal THIERY, Bernard TRESSOLS, Patrick CARAYON,

Suppléants excusés : J-François KOWALIK, Sandrine SANDRAL,

Autres participants sans voix délibérative : Osanne BILLAND, Antoine BOUTONNE, Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT

Secrétaire de séance : Bernard BOUVIER

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, le Comité Syndical doit procéder au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'année 2025.

Cette discussion est obligatoire dans les syndicats et communes de plus de 3500 habitants. Elle permet aux élus de s'exprimer sur la stratégie financière du syndicat et d'exposer les principales orientations qui guideront la construction du Budget Primitif 2025.

Monsieur le Président présente au Conseil Syndical un Rapport d'Orientation Budgétaire (ci annexé) ainsi que les différentes informations pouvant servir de base à la discussion, notamment un projet de budget, avec les nouvelles opérations qui devraient être engagées en 2025.

Monsieur le Président invite ensuite les délégués à débattre des orientations et à exprimer leurs propositions pour le budget principal 2025.

Le Comité Syndical, oui l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité des membres présents ou représentés, considérant les grandes lignes du projet de budget primitif 2025,

- DECLARE avoir débattu des orientations pour 2025,
- DONNE acte au Président de la tenue de ce débat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,

**Le Président,
J-Luc ESPITALIER**

**Le secrétaire de séance,
Bernard BOUVIER**

